

SAISON 2024/2025 GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

SPORTS LOISIRS

Siège social : Mairie

2, rue François Rolin

77350 – BOISSISE-LA-BERTRAND

FICHE D'INSCRIPTION

Renouvellement	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Nom de naissance :		
Nom d'usage :		
Prénom :		
Date de naissance :/...../.....		
Adresse :		
Ville :Code Postal :		
E-mail (En majuscule) bien lisible pour l'envoi de votre licence		
Téléphone portable :		

FORFAIT 4H	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
PILATES	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
MARCHE NORDIQUE	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

REPARTITION DE LA COTISATION

	Boissisien	Total	Extérieur	Total
Licence FFEPGV (assurance obligatoire)	29,00		29,00	
FORFAIT 4H	107,00		123,00	
(Cardio, Stretching, Fitness, ,Gym douce Zumba)		136,00		152,00
PILATES (Hors forfait)	100,00		110,00	
MARCHE NORDIQUE (Tickets de 5 cours)	40,00		40,00	

Paiement par chèque ou virement : **SPORTS LOISIRS** Boissise-la-Bertrand

IBAN : FR76 3008 5000 0213 5250 123 BIC : CMCIFRPP

Lundi 18h30 – 19h30 avec Clarisse : cardio, renforcement musculaire
Mardi 18h45 – 19h45 avec Valérie : Fitness, renforcement musculaire
Mercredi 10h30 – 11h30 avec Clarisse : Yoga, gym douce, stretching
Jeudi 17h30 – 18-30 avec Valérie : Pilates Jeudi 19h-20h – avec Clarisse : Zumba
Samedi 10h30 – 12h avec Clarisse : Marche nordique

- Période d'activité du Lundi 16 Septembre 2024 au 30 Juin 2025 sauf pendant les vacances scolaires.

- Les cours sont dispensés à la salle de la Recellerie à Boissise-la-Bertrand :

Cette cotisation peut être payable en 3 fois

ASSURANCES, une indemnisation des dommages corporels de base est comprise dans la cotisation. Chaque Adhérent est libre de souscrire l'assurance complémentaire **IA Sport+** avec des plafonds de remboursements plus importants.

Conformément à l'article L312-4 du Code du Sport, nous sommes tenus d'informer nos adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique peut les exposer.

Je souscris l'assurance complémentaire **IA Sports+** : 12,80€ OUI NON

Un tableau complet récapitulatif est affiché dans le vestiaire de la salle de la Recellerie.

Consigne de la Fédération FFEPGV

- J'autorise la Fédération à communiquer mon adresse e-mail à ses partenaires : (merci de cocher)
oui non

Pour toute nouvelle inscription, un certificat médical de moins de 3 mois de non contre-indication à la pratique de la Gymnastique Volontaire est à fournir dès l'inscription.

✓ Remplir le questionnaire de santé joint à cette fiche.

Changement : vous n'êtes plus obligé de fournir un certificat médical si vous répondez « NON » à toutes les questions posées par le questionnaire de santé. En revanche si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fournir un certificat médical.

✓ L'accès aux cours ne pourra être autorisé sans l'un ou l'autre de ces documents.

L'Association Sports Loisirs, déléguée par la Municipalité de Boissise-La-Bertrand diffuse sur le site de la Mairie ainsi que sur la revue municipale des photos et des vidéos dans le cadre de manifestations.

Autorisez-vous cette diffusion : OUI NON

J'atteste avoir pris connaissance de toutes les modalités d'assurance de base et de la possibilité de souscrire à une option complémentaire **IA SPORT +**, y compris du règlement intérieur de Sport Loisirs de Boissise-la-Bertrand, dont un exemplaire m'a été remis avec cette fiche d'inscription.

Date

Signature du licencié obligatoire.

Pour tout renseignement, contacter Mme Brigitte Michallet : 06.82.20.97.16 mail : sportsloisirsblb@gmail.com